



La littératie en santé et les personnes sourdes et malentendantes

Prendre un rendez-vous ou communiquer avec des professionnels de santé s'avère difficile lorsque les conditions ne sont pas réunies pour lever des barrières évidentes. Si elles ne sont pas sous-titrées ou interprétées en langue des signes, les campagnes d'information diffusées par les médias sont difficilement accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. Les numéros d'urgence et les lignes d'écoute sont rarement rendus accessibles à ce public. Ces difficultés d'accès se répercutent sur leur état de santé : **cumul de pathologies, douleurs chroniques, erreurs médicales...** Elles freinent la capacité de ces personnes à prendre des décisions pour leur santé et réduisent leur autonomie, **surtout si la personne se trouve également en situation de précarité...**

Définition de la littératie en santé

La littératie en matière de santé désigne « les connaissances, la motivation et les compétences permettant d'**accéder, comprendre, évaluer et appliquer de l'information dans le domaine de la santé** pour ensuite se forger un jugement et prendre une décision en termes de soins de santé, de prévention et de promotion de la santé, dans le but de maintenir et promouvoir sa qualité de vie tout au long de son existence ».

[Consortium de 8 pays européens (Sørensen et al., 2012)]

Ces compétences intègrent **3 dimensions (Nutbeam)** :

- **La littératie fonctionnelle** : relative aux compétences de base en lecture et écriture de la personne),
- **La littératie interactive** : en lien avec les compétences de l'individu à interagir/communiquer avec le système de santé)
- **La littératie critique** : capacités de la personne à porter un jugement sur les informations en santé afin de prendre des décisions et exercer un plus grand contrôle sur sa vie.

Le saviez-vous ?

Dans les années 1980, Toulouse fut la première ville en France à initier des classes scolaires en langue des signes française. Aujourd'hui, la communauté sourde de Toulouse est la plus importante de France, elle y concentre ¼ de la population malentendante de l'hexagone. De fait, la langue des signes française y prend une place importante.



Freins à la littératie en santé des personnes sourdes et malentendantes

• Les préjugés et la méconnaissance de la surdité

Mal connue, la surdité suscite des préjugés envers ces personnes, considérées à tort comme muettes ou déficientes mentales. À cela s'ajoutent la méconnaissance et la non prise en compte de la « culture sourde », qui apporte notamment une perception très visuelle du monde.

• Les attentes du système et les expériences passées

L'accumulation de mauvaises expériences avec le système social et de santé provoque stress, méfiance et frustrations. Ces expériences passées peuvent teinter et influencer négativement les interactions à venir et ébranler la relation de confiance : moins de consultations, report de soins, agressivité...

• La maîtrise difficile de l'écrit pour certains

Pour certains sourds, la langue maternelle est la langue des signes, une langue visuelle avec une grammaire et une structure bien particulière. Dès lors, même lorsqu'ils savent lire, ils peuvent passer à côté de certaines subtilités de la langue française.

• L'état émotionnel et de concentration

Communiquer en français et lire sur les lèvres demande une attention soutenue. Celle-ci peut faiblir en cas de stress, de fatigue ou de discussion prolongée impactant alors les capacités de compréhension de la personne.

• Plus de difficultés à accéder aux informations

Les moyens généralement utilisés pour transmettre des informations pour la santé ne sont pas adaptés aux personnes sourdes (radio, TV...). La répétition des messages tout au long de la vie permet l'ancrage des infos dans les connaissances et les pratiques des personnes. Les personnes sourdes ne profitent pas de cet effet de répétition.



A Toulouse, Zoom sur ...Unité d'accueil et de soins pour sourds (UASS) du CHU

L'unité d'accueil et de soins pour sourds et malentendants au CHU de Toulouse, se trouve sur le site hospitalier de Purpan, au sein du service de médecine interne.

L'objectif de cette unité est de :

- offrir au public sourd un accueil spécifique en langue des signes lors d'une consultation de médecine générale (médecin signeur),
- coordonner la présence d'un interprète lors des consultations spécialisées,
- assurer un accompagnement des patients sourds lors de leur passage à l'hôpital,
- effectuer une action de prévention et d'information auprès du public sourd.

Cette unité d'accueil s'adresse à toute personne sourde ou malentendante d'Occitanie-Ouest (ex-région Midi-Pyrénées).

Pour plus d'informations [consultez la page en ligne](#).

Les personnes sourdes ne forment pas un groupe homogène

Notons quelques caractéristiques de différenciation :

- le **degré de surdité** (légère, modérée, sévère, profonde) ;
- l'utilisation ou non d'un **appareil auditif** ou d'un implant ;
- la **capacité à lire sur les lèvres** ;
- la **pratique** ou non de la **langue des signes** ;
- l'**âge auquel la personne est devenue sourde** (avant ou après l'acquisition du langage) ;
- la revendication d'une **appartenance à la « communauté sourde »**.



Des exemples d'actions pour améliorer la littératie en santé des personnes sourdes dans le cadre des soins, d'actions de prévention et de promotion de la santé :

- **Faire appel à un interprète** en langue des signes lors des consultations et/ou la mise en place d'actions. Si la personne ne s'exprime pas en langue des signes française, ou si la personne présente des difficultés cognitives, l'interprète peut être accompagné d'un intermédiaireur. A Toulouse, [La SCOP Interprétis](#) propose des prestations d'interprétariat en LSF et d'intermédiation.
- **S'appuyer sur le réseau social et associatif** : certaines personnes sourdes revendiquent leur appartenance à une communauté dans laquelle les infos circulent bien. Le tissu associatif propre aux sourds est très développé et joue parfois le rôle d'informateur en santé.
- **S'appuyer sur les nouvelles technologies de l'information** : Les personnes sourdes ont vu leur qualité de vie s'améliorer tout comme leur accès aux informations et aux systèmes sociaux et de santé notamment grâce à l'évolution des technologies. En effet, l'usage des sms, des e-mails et des applications comme Whatsapp, Facetime et Skype facilite la communication et les appels vidéo permettent l'interprétation à distance
- **Identifier les singularités de la personne** : demandez à la personne son mode de communication privilégié (écrit, français oralisé, langue des signes...) et la manière dont elle préfère prendre rendez-vous ou être contactée (SMS, e-mail...).
- **Modifier les conditions d'accueil du lieu d'exercice** : au sein de votre institution, désignez une personne ou un groupe de travail qui serait sensibilisé aux difficultés rencontrées par les sourds et chargé de réfléchir à leur accueil. Du moment où une personne sourde sonne à la porte jusqu'à sa rencontre avec un professionnel, listez les obstacles possibles et imaginez des solutions.